

Bulletin trimestriel
Vingt-neuvième année. N° 112
1er trimestre 2009
Bureau de dépôt : 1470 Genappe
N° d'agrément : P 705132

BELGIQUE-BELGIE
P.P.
1470 GENAPPE
6/1365

2009 - 0245
M^{me} Héraly Marcelle
allée du Jacquemart 2/12
1400 Nivelles

LE BULLETIN

DES RETRAITÉS

Éditeur responsable :

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire . A.S.B.L.
(Henri Vets, chaussée de Charleroi, 49, 1471 Loupoigne)

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

Bulletin d'information publié par
l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

Association sans but lucratif.

SOMMAIRE

<u>Convocation à l'assemblée générale</u>	2
<u>Programme de la journée de l'assemblée générale</u>	3
<u>Voyage à Nice du 27 juin au 4 juillet</u>	4-5
<u>Assurance collective soins de santé - hospitalisation</u>	6-8
<u>Proses et Poésies</u>	
<i>Mon vieux maître d'école</i>	Antoine Letellier 9
<i>Au petit poisson qui vient d'être pêché</i>	Raymonde Ronsmans 10
<i>Pause</i>	Anne-Marie Storm 10
<i>Bible</i>	Antoine Pollet 10
<i>Le facteur du jour de l'an</i>	Antoine Letellier 11
<i>Pourquoi te donner un printemps</i>	Francis Vaillant 12
<i>Trépas</i>	Anne-Marie Storm 12
<u>Péréquation de nos pensions par corbeilles</u>	13
<u>Des retraités qui écrivent et publient</u>	13
<u>Les espaces publics numériques</u>	13
<u>Location d'appartements à La Panne</u>	14
<u>Petites annonces</u>	14
<u>Possibilités de vacances avec le service social du personnel de la C.F.</u>	15
<u>In mémoriam</u>	16

Si vous n'avez pas encore renouvelé votre cotisation, vous trouverez une pastille rouge sur votre étiquette-adresse et un bulletin de virement ci-joint afin de vous permettre de régler aisément votre cotisation (5 euros minimum pour 2009).

CONVOCATION A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire.

Chers membres,

Nous vous invitons à l'assemblée générale de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire qui aura lieu dans la salle de l'Internat autonome de la Communauté française, rue Fief de Rognon, n°13 à Nivelles

le mardi 24 mars 2009 à 14 h 30.

L'ordre du jour est fixé comme suit :

1. Approbation du P.V. de l'assemblée générale du 11 mars 2008.
2. Rapport sur le fonctionnement de l'association en 2008.
3. Compte des recettes et dépenses de l'association en 2008.
4. Budget et programme pour 2009.
5. Montant de la cotisation pour 2010.
6. Election d'un membre au conseil d'administration (jusqu'au 31.12.2012).
7. Divers.

L'assemblée générale est l'occasion pour vous de donner votre avis sur le fonctionnement de l'association, sur les activités qu'elle a déployées et sur ce qu'elle devrait entreprendre à l'avenir.

Nous comptons sur votre présence.

Le dîner sera offert aux inscrits (voir page suivante).

A l'avance, nous vous remercions.

Le conseil d'administration

PLUS NOMBREUX = PLUS FORTS : le Conseil d'administration souhaiterait vivement que chaque membre actuel de notre A.S.B.L. fasse un effort pour recruter un nouvel adhérent.

D'avance, un tout grand merci.

PROGRAMME DE LA JOURNÉE A L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Mardi 24 mars 2009

Conférence

Assemblée générale et élection d'un membre au conseil d'administration

C'est à l'Internat autonome de la Communauté française, rue Fief de Rognon, 13 , à Nivelles que se déroulera en deux temps la journée de notre association.

A 10 h 30, le conférencier Charles GODART nous parlera de la période napoléonienne en Belgique et de sa reconstitution historique au folklore dans notre région (marches de l'Entre-Sambre-Meuse).

Après la conférence, les participants se rendront au restaurant de l'Internat autonome où leur sera servi le dîner offert par notre association et préparé par les membres de l'établissement.

Après-midi se dérouleront l'assemblée générale et l'élection d'un membre au Conseil d'administration pour la période se terminant le 31-12-2012.

Les membres en ordre de cotisation désireux de faire partie du conseil d'administration sont priés de poser leur candidature au trésorier H. Vets (adresse ci-dessous) dès à présent par écrit ou au plus tard le jour de l'assemblée.

La journée se terminera par la remise des prix aux lauréats du concours de photographie 2008.

Tous ceux et celles qui souhaitent participer à cette journée sont invité(e)s à s'inscrire auprès du trésorier

Henri Vets, chaussée de Charleroi 49, 1471 Loupoigne,

en indiquant leurs nom, prénom, adresse et le nombre de personnes qui les accompagneront.

Il est recommandé de s'inscrire le plus vite possible et avant le 17 mars 2009. L'inscription est gratuite, mais elle est obligatoire eu égard à la nécessité de connaître le nombre exact de participants au dîner. Seules les personnes inscrites dans les délais seront admises au dîner. Il ne sera pas adressée d'accusé de réception aux personnes inscrites, ni de renseignements complémentaires, tout ce qu'il faut savoir pour s'inscrire et participer étant dit dans ce texte.

VOYAGE À NICE DU 27 JUIN AU 4 JUILLET 2009

Vu l'échec de l'organisation d'un voyage en Espagne (voir p.13 du B.R. n°111), notre président a repris contact avec l'hôtel " Le Royal " à Nice, où un séjour de plusieurs jours en 2008 avait été une réussite exceptionnelle.

L'option de base pour ce séjour est composé de 15 chambres doubles et 13 chambres seules.

Le transport se fera soit en T.G.V., soit en avion, au départ de Bruxelles.

La date limite d'inscription est fixée fin février 2009.

Sont inclus dans les prix que vous trouverez ci-dessous :

1. La pension complète du souper du 27 juin au petit déjeuner du 4 juillet.
2. Les boissons durant le séjour sur place.
3. La prise en charge (A/R) en gare SNCF de Nice à l'hôtel.
4. Les quatre excursions (voir fiche d'inscription) différentes de celles de 2008.
5. Les pourboires des guides et des chauffeurs.
6. La taxe du séjour.
7. Le trajet en T.G.V. aller et retour au départ de Bruxelles.

Les participants qui choisissent l'avion doivent se procurer eux-mêmes les billets, la réservation et le transport de l'aéroport à l'hôtel (des navettes assurent ce transport).

Voici les prix par personne :

	T.G.V. (Transport compris)	Avion (Transport non compris)
Chambre double	1043 €	768 €
Chambre seule	1273 €	998 €

Les participants en T.G.V. recevront leur ticket en gare de Bruxelles-Midi le jour du départ, le numéro de la voiture T.G.V. et celui de la place seront précisés par lettre.

En cas d'annulation du séjour, aucune assurance n'est comprise, c'est au participant d'en prendre une à titre personnel en tenant compte des clauses qui sont imposées par le tour opérateur :

- entre 30 et 16 jours avant le départ : 30% du prix du séjour;
- moins de 15 jours avant le départ : 50% du prix du séjour;
- moins de 15 jours avant le début du séjour : 80% du prix du séjour.

L'annulation doit être motivée et être adressée par lettre dans les plus brefs délais à

Victor Carlier, 27, av. du Vallon, 1640 Rhode-St-Genève,

et pour tout renseignement complémentaire, notre président se tient à votre disposition au tél. 02-358.47.78.



“LE ROYAL”, situé sur la célèbre Promenade des Anglais, face à la mer, au centre de Nice, entièrement climatisé, il dispose d’une salle d’animations variées durant le séjour.

Bulletin d’inscription au séjour à Nice du 27/6 au 4/07 /2009

à faire parvenir à CARLIER Victor, président de l’APRAFS
27, av du Vallon, 1640 Rhode-St-Genèse
Tél. 02/358 47 78

1. M/ Mme
 Adresse Tél.
 chambre double partagée avec
 chambre seule

2. Mode de transport au choix T.G.V. Avion

3. Participation au séjour (prix par pers)

<input type="checkbox"/> chambre double TGV	<input type="checkbox"/> chambre seule TGV
<input type="checkbox"/> chambre double Avion	<input type="checkbox"/> chambre seule avion

Je prends acte que le transport (A/R) en avion ainsi que le transport (A/R) aéroport Nice-Hôtel restent entièrement à ma charge.

4. Modalités de paiement compte 063-0715789-61 - Carlier V. 1640 Rhode-St-Genèse

5. 40% acompte à verser le jour de l’inscription

Chambre double TGV	834 €
Chambre double avion	614 €
Chambre seule TGV	509 €
Chambre seule avion	399 €

60% solde à verser avant le 10 avril 2009

Chambre double TGV	1252 €
Chambre double avion	922 €
Chambre seule TGV	764 €
Chambre seule avion	599 €

6. Quatre excursions sont prévues en car au départ de l’hôtel (A/R).

- Villefranche et le Cap Ferrat (après-midi)
- Mougins village médiéval (après-midi)
- Fréjus et la corniche d’or (après-midi)
- Menton (journée avec repas sur place)

Etabli à le 2009

Signature

ASSURANCE COLLECTIVE SOINS DE SANTÉ

1. Lettre adressée au ministre-président du gouvernement de la Communauté française

Ayant eu connaissance des tarifs appliqués par Ethias aux agents bénéficiant du Service social du ministère de la Communauté française, tarif dont sont exclus les personnels des écoles, le conseil d'administration de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire a décidé d'adresser au ministre-président du gouvernement de la Communauté française la lettre suivante.

Monsieurs R. Demotte
Ministre-Président du Gouvernement de la C.F.
5100 Jambes

Personne ressource : J.P. CHARLIER - Tél 081/44 51 78

Monsieur le Ministre-Président,

Au nom de tous les Retraités, affiliés à notre association et issus de l'enseignement de la Communauté française, nous prenons la respectueuse liberté de vous soumettre un dossier délicat concernant l'assurance collective « soins de santé-hospitalisation » qui crée une grave discrimination sociale et pécuniaire entre le personnel des établissements scolaires et celui de l'administration du Ministère de la Communauté.

A la lecture des documents ci-joints (copies extraites de la brochure du service du Ministère de la C.F. et circulaire émanant du Président de l'ASBL Association Promotion du Service Social aux établissements d'enseignement, vous pourrez vous rendre compte que la société d'assurance Ethias qui couvre les mêmes risques pour tous les personnels, applique un tarif beaucoup plus élevé pour les agents issus des écoles. (circulaire 1343 du 21-11-08 en annexe-contrat n° 4.046.274 Association pour la promotion du service social aux établissements d'enseignement organisés par la Communauté française).

Sans prendre en considération l'intervention du service social du Ministère de la Communauté française, les tarifs appliqués aux « Actifs » et aux « Retraités » de l'enseignement de la C.F. pour la « formule étendue » sont de 34%, 167%, 303%, plus élevés que ceux qui concernent les bénéficiaires des services offerts par le service du Ministère de la C.F.

Vous comprendrez aisément qu'il serait socialement parlant et plus juste que pareille inégalité alors que tous, travaillons ou avons travaillé pour le compte du Ministère de la Communauté française soit corrigée.

En conséquence, nous espérons pouvoir compter sur votre bienveillante attention pour que pareille injustice soit abrogée.

Dans l'attente de vos nouvelles, nous vous prions de recevoir, Monsieur le Ministre-Président, l'expression de nos sentiments respectueux et dévoués.

Pour le Conseil d'Administration :

(s) La secrétaire
Mme A. LAMOUREUX

(s) Le Vice-Président
J.P. CHARLIER

(s) Le Président
V. CARLIER

2. Pourquoi cette lettre.

Pour comprendre la réaction du conseil d'administration de notre A.S.B.L. avant l'envoi de cette lettre, voici les tarifs appliqués aux bénéficiaires ainsi que la mention des exclusions.

Ne sont PAS BENEFCIAIRES des services offerts par le Service social du Ministère de la Communauté française

- le personnel enseignant
 - le personnel administratif et ouvrier des écoles
- } →
- lesquels bénéficient de leur propre Service social, qui peut être contacté au 02/413 39 48
- le personnel « PRIME » de la Bibliothèque publique centrale de la Communauté française, et plus généralement, le personnel sous contrat avec une A.S.B.L.
 - le personnel des organismes para-communautaires, à l'exception de l'Etnic, de l'IFC, du C.S.A. et de l'O.N.E.

Pour les personnes précédemment affiliées à Ethias : les présents montants sont les montants corrects à réellement prendre en compte, même s'ils diffèrent légèrement de ceux précédemment indiqués.

Catégorie d'assuré	2008			
	Formule de base		Formule étendue	
	Prime globale	Prime à charge affiliés	Prime globale	Prime à charge affiliés (1)
Membres du personnel				
Jusque 64 ans	122,68	61,34	233,06	161,72
De 64 à 69 ans	122,68	61,34	233,06	161,72
A partir de 70 ans	122,68	61,34	233,06	161,72
Conjoint / cohabitant				
Jusque 64 ans	89,42	67,07	162,59	140,24
de 64 à 69 ans	220,96	165,72	401,74	346,50
A partir de 70 ans	296,71	222,53	539,48	465,30
Enfant à charge				
Jusque 24 ans	24,50	18,38	44,55	38,43
A partir de 25 ans	89,42	67,07	162,59	140,24
Enfant qui n'est plus à charge mais habitant sous le même toit	89,42	89,42	162,59	162,59

(1). Prime à charge des affiliés = prime réellement payée après intervention du service social.

3. Remboursement des frais médicaux pharmaceutiques et assimilés accordés aux membres du personnel retraités - intervention année 2008 - Remboursement de la franchise de 74,37 € par le Service social du ministère de la Communauté française aux affiliés dont les revenus nets cumulés par ménage ne dépassent pas 2.354,99 €.

Reçu par l'un de nos membre, voici la copie d'une lettre qui vous donnera certainement des renseignements intéressants à ce sujet. A cette lettre étaient joints deux formulaires à remplir concernant le requérant, conjointe (ou cohabitante) et la composition du ménage.

ADMINISTRATION GENERALE DES PERSONNELS DE L'ENSEIGNEMENT Bruxelles le 13 janvier 2009

Service général de coordination, de Conception et des Relations sociales Monsieur

Boulevard Léopold II, 44, 2ème étage - 1080 Bruxelles

Votre correspondante : Mme Joyeux (bureau 2E 240)

Tél. 02/413.38.79 - Fax : 02/413.34.67

Objet : Remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés accordés aux membres du personnel retraités - intervention année 2008 - Remboursement de la franchise de 74,37 €.

Monsieur,

Suite à votre lettre, je vous envoie le formulaire SSI que vous devez compléter pour votre dossier de remboursement des frais médicaux, pharmaceutiques et assimilés accordés aux membres du personnel retraités pour l'année 2008 - Remboursement de la franchise de 74,37 €.

Vous voudrez bien joindre à votre dossier des documents repris ci-dessous à savoir :

1. Une souche de votre pension mensuelle nette ainsi qu'une souche de la pension mensuelle nette de votre épouse.
2. Un extrait de compte en banque où apparaît clairement votre numéro de compte.

Vous voudrez bien renvoyer ces documents pour suite utile à l'adresse reprise ci-dessous :

Ministère de la Communauté française - Administration générale des Personnels de l'Enseignement - Service général de Coordination, de Conception et des Relations sociales Boulevard Léopold II, 2ème étage - à l'attention de Madame JOYEUX. - 1080 Bruxelles.

Je vous envoie également la brochure du service social où vous trouverez des informations complémentaires à la page 27.

Je vous rappelle que cette franchise vous sera remboursée si vos revenus nets cumulés ne dépassent pas 2.354,99 €.

En vous remerciant d'avance, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

(s) Pour le Directeur

Les textes publiés ci-après ont été écrits par des retraités.

Mon vieux maître d'école

*Vêtu de son cache-poussière gris,
Il promenait sa haute silhouette
Tout au long de l'estrade désuète
Qui courait sous les tableaux d'un noir pâli.*

*Chaque jour, ceux-ci étaient couverts
De textes courts, d'une écriture soignée,
Ou de calculs élémentaires
Qui nous occupaient une partie de la matinée,
Tandis qu'il se consacrait - pédagogie oblige -
A l'apprentissage de nouvelles notions
Ou de séances d'initiations
Chez les petits qui admiraient son prestige.*

*En ce temps-là, à l'école du village,
Nul besoin d'immersion linguistique
Ou de manipulations informatiques,
Du français nous faisons l'apprentissage,
Et du calcul, nous découvrons les secrets.
Le Maître savait capter notre intérêt
Et chaque leçon nous réservait ses attraits.
Son regard scrutateur épiait nos activités
Et devinait la moindre de nos difficultés.
Il intervenait alors diligemment
En nous expliquant très simplement.*

*C'est qu'il n'avait pas la vie facile
Notre bon Maître qui accueillait bon an mal an
A la rentrée des grandes vacances
Ses trois douzaines de marmots entre six et treize ans,
Qu'ils alignaient dans la cour, sur deux files,
Avant d'entrer en classe, en silence.*

*Il nous a inculqué le goût de la lecture.
La rigueur des calculs et la belle écriture.
Il nous a initiés, au cours de promenades
A la connaissance de notre milieu.
Dans les bois, dans les prés, au gré de nos balades,
Il débusquait pour nous un monde merveilleux.*

*Du village, il connaissait tous les enfants ;
Il avait fait la classe à leurs parents.
Usant avec tact de son autorité,
Il faisait preuve de beaucoup d'équité.
Intransigeant sur la morale et la politesse,
Le respect des autres et du bien d'autrui,
Il nous enseignait aussi l'amour de la patrie.
Bien qu'il nous parlait toujours avec gentillesse,
Nous redoutions cependant sa sévérité.
Mais nous l'admirions pour sa bonté,
C'était un Maître du temps passé.*

Antoine Letellier (Gembloux)

Au petit poisson qui vient d'être pêché dans la Lesse

*Petit poisson au doux ventre d'argent,
Insouciant, tu nageais dans l'eau claire,
Et te voici devant moi, en prière,
sous le couteau, dans mes doigts hésitants.*

*Tout en toi était grâce et subtile vision ;
Tu passais vif et gai dans le courant limpide.
Ton domaine était vaste, ... tu le croyais, candide !
Et tu le parcourais dans ses trois dimensions.*

*Te voilà prêt pour le grand sacrifice :
Ton regard s'est éteint,
Tes ouïes, ... immobiles ...
... Et mon couteau tranchant achève son office.*

Raymonde Ronsmans (Bruxelles)

Pause

*La sente est silencieuse et le bois dégarni.
Aucun oiseau ne trouble le silence du taillis.
L'arrière-saison s'embrase de couleurs automnales
Et les reflets dans l'eau dansent la Pastorale.*

*Tout invite à l'arrêt, au retour sur soi-même ;
Les branches du bouleau ont perdu leur emblème ;
Le tapis du sous-bois étouffe ses attraits
Pour que le renouveau lui garde ses bienfaits.*

*Je pense en regardant ce carré de nature
Qu'il est bon de rêver à la saison future
Que le printemps prépare pour nos yeux aguerris.
La pause avant l'essor est un choix réfléchi.*

Anne-Marie Storm (Bruxelles)

Bible

*Toi, décriée douze mille ans, et toujours admirée,
Tu détiens à chaque mot l'âme émerveillée.
Ton pluriel grec n'a pas de charme pour les sots,
Mais il en a beaucoup pour les sages et les nabots.*

*Tes livres, aux charmes divers, enchantent.
Plus d'une et plus d'un y découvrent sagesse et joie.
Comme à chaque sursaut d'âme, tu payes ta rente.
A chacun de nous, pauvres, malsains, tu sursoies.*

*Testes-tu en faveur des plus malheureux?
As-tu donc besoin de deux textes qui s'améliorent?
L'Ancien narrant la pénible histoire des Hébreux?
Et le Nouveau qui, des crucifiés, chante l'aurore?*

Antoine Pollet (Velaines)

Le facteur du jour de l'an

*Lorsque j'étais enfant,
Le jour de l'an,
Notre vieux facteur
Levė de trės bonne heure,
Entamait sa tournée
Pour toute la matinėe.
Dans la pluie, le gel ou le vent,
Dans la neige, par tous les temps,
Il allait de maison en chāteau
Jusqu'aux fermes du hameau.*

*A la porte, deux coups discrets,
Et sans attendre, il entrait.
"Bonne annėe, braves gens !
Pour vous aussi, petits enfants ! "
"Merci, facteur ! Pareillement !
Asseyez-vous quelques instants.
Voulez-vous un peu de cafė ?
Bien chaud, pour vous requinquer ?
Prenez aussi une galette
Bien dorėe, sur cette assiette !
Et ce petit verre de liqueur
Vous rėchauffera le coeur. "
"Merci beaucoup, bonnes gens,
Mais je ne peux m'attarder plus longtemps.
Voilā votre correspondance.
Je vous quitte, je dois faire diligence. "*

*De nos jours, le premier janvier,
Plus de facteur, c'est jour fėriė.
Si vous voulez lui tėmoigner
Un petit geste d'amitiė,
La veille ou le lendemain,
Surveillez bien le chemin,
Car vous aurez peu de chance
De retenir longtemps sa prėsence.
Dans la pluie, le gel ou le vent,
Dans la neige, par tous les temps,
Sur sa moto, il s'empresse
De finir sa tournėe, car le temps presse.
Son gėoroute, c'est le rėglement :
Plus de place pour les sentiments.
Comme un automate sur sa machine,
Vous verrez comme il s'ėchine.
S'arręte pour vous saluer,
Perte de temps, c'est sanctionė !
Pauvre facteur des temps nouveaux,
Toujours pressė sur sa moto !*

*Ainsi meurent les traditions
A l'heure de la mondialisation.
Pauvres humains des temps ā venir,
Qui ne connaıtrez plus la douceur d'un sourire
Ni le plaisir d'un accueil chaleureux,
Mais des robots sans āme aux cadrans lumineux !*

Antoine Letellier (Gembloux)

**Pourquoi te donner un printemps ...
Frêle masque du pire hiver ?**

*Tous, très différents malgré les mêmes plumages,
D'uniformes clonés vous faisant ennemis,
Victimes des hommes aux desseins pourris,
Où brûlaient vos vingt ans dans d'horribles carnages.*

*Sous des chiffres sans âmes masquant vos images,
De longs traits colorés, promus de stratégie
Ignoraient vos pensées, vos avis, vos vies,
Dans des bureaux feutrés, aux élégants ramages.*

*Vous étiez si loin, au creux froid de vos tranchées,
Sales, amaigris, fantômes aux joues mal rasées
Et vos yeux de jeunesse vieilliss de terreur.*

*Disparus anonymes sans avoir vécus,
Sur des terres hostiles dites champs d'honneur,
Dans des peurs immondes dont on ne parle plus.*

Francis Vaillant (Waterloo)

Trépas

*La nature a perdu tout l'attrait du feuillage
Et le ciel s'est couvert de menaçants nuages.
La forêt se reflète dans l'eau noire de l'étang
Et le vent est trop calme pour réveiller le temps.*

*C'est la paix qui domine et rien ne peut l'atteindre,
Il y aura toujours un ouragan à craindre.
Je pense qu'il vaudrait mieux que la nature exulte
Pour aider les rêveurs à sortir du tumulte.*

*La mort rôde au tournant, on ne peut que l'attendre
Car son parcours est fou et la force à surprendre.
Il y a l'ici-bas et, plus loin, l'au-delà.
Nul ne sait quand viendra l' «acta est fabula ».*

Anne-Marie Storm (Bruxelles)

Si vous publiez un roman, un recueil de poésie, une monographie, etc, signalez-le à la rédaction de ce bulletin. Ajoutez quelques commentaires sur l'oeuvre publiée. Où se le procurer, le prix et autres renseignements utiles.

PÉRÉQUATION DE NOS PENSIONS PAR CORBEILLES

Dans le numéro précédent du "Bulletin des Retraités", nous vous annonçons qu'à partir du 1er janvier 2009 entreraient en application les péréquations des pensions publiques soumises à la loi de 2007 modifiant celle de 1969 relative aux pensions de retraite et de survie des agents du secteur public. Le calcul de ces pensions a été modifié, car elles ne sont plus liées au dernier grade individuel obtenu, mais elles font désormais partie d'une corbeille.

Pour votre information, voici les 15 corbeilles établies sachant que le pourcentage de péréquation équivaudra au pourcentage d'augmentation du total des traitements à la fin de la période de deux ans de référence par rapport au total des traitements au début de cette période de référence. Le pourcentage appliqué pour la 1ère période est indiqué dans la 3ème colonne du tableau ci-après, où vous verrez que nous appartenons à la corbeille n°8.

N°	Corbeille	Augmentation
1	Autorité fédérale (y compris l'ancienne gendarmerie)	1,0296%
2	Région de Bruxelles-Capitale, la COCOF (sauf l'enseignement)	0,3982%
3	Communauté flamande et COCON (sauf l'enseignement)	0,1045%
4	Région wallonne	0,4789%
5	Communauté française (sauf l'enseignement)	0,1866%
6	Communauté germanophone (y compris l'enseignement)	0,0000%
7	Enseignement Communauté flamande	0,0876%
8	Enseignement Communauté française	0,7577%
9	Autorité locale Région flamande	0,6075%
10	Autorité locale Région wallonne	0,0156%
11	Autorité locale Région de Bruxelles-Capitale	0,9098%
12	Forces armées	0,7598%
13	Police intégrée	0,6890%
14	Entreprises publiques autonomes (Belgacom, La Poste, Belgocontrol)	0,3294%
15	La SNCB Holding, Infrabel et la SNCB	0,9287%

DES RETRAITÉS QUI ÉCRIVENT ET PUBLIENT

Un de nos membres, Raymond RENARD a le plaisir de vous annoncer la parution de son livre " Pour une laïcité universalisable ", préfacé par Pierre Galand, président du Centre d'action laïque. Ce livre comprend deux parties :

La laïcité (définition - complexité de la problématique - le bien commun - dialogue des cultures - vivre ensemble en confiance - réintégrer le spirituel - le laïque - une solution utopique ?) et Islam et laïcité (une autre complexité - langues et imaginaire - une marginalisation socioéconomique et culturelle - l'Islam en difficulté de "modernité" - conception fusionnelle du coran - principal obstacle : l'instrumentalisation - compter sur l'ouverture - une méthode ? -et la laïcité dans tout cela ? - une perspective géopolitique d'application).

Cet ouvrage peut être obtenu franco de port au prix de 15 euros (au lieu de 20) pour les membres de notre association en indiquant APRAFS lors du versement au compte 000-0194962-89 du C.I.P.A. - place du Parc, 22 B - 7000 Mons. En n'oubliant pas de mentionner vos nom et adresse.

LES ESPACES NUMERIQUES

La plupart du temps quand nous souhaitons trouver des informations dans un domaine, c'est une adresse "mail" qui nous est proposée.

Beaucoup de personnes disposent déjà d'une connection avec Internet, mais il reste des réticents, des indécis et ceux qui s'estiment incapables...

Cependant cette technique d'information et de communication est de plus en plus utilisée et deviendra pratiquement indispensable dans le futur.

Si nous ne voulons pas rester en marge de ces nouvelles technologies, nous devons nous initier aux divers aspects d'Internet et apprendre à exploiter au mieux l'outil informatique.

Dans de nombreuses communes des "Espaces publics numériques" (E.P.N.) ouvrent leurs portes. Des modules de formation et de sensibilisation au monde numérique y sont assurés par un formateur expérimenté. Une initiation à l'ordinateur, à l'internet et à la photographie numérique y est proposée par modules.

Si cela vous intéresse, informez-vous auprès de l'administration communale de votre lieu de résidence, sachant que les tarifs de fréquentation sont très abordables pour les Seniors.

Marcelle Héraly

LOCATION D'APPARTEMENTS AU LITTORAL (LA PANNE)

En 2009, des appartements seront encore mis à la disposition des retraités durant le mois de juin et septembre par notre Association.

Ces appartements, très bien équipés, contenant deux chambres à coucher, sont situés sur la digue de mer à La Panne et peuvent en général héberger six personnes (divan-lit dans le living).

Ils pourront être occupés de préférence par quinzaine, mais à titre d'essai et pour « alléger » le montant du prix des locations, l'occupation pourra se faire aussi par semaine.

Cette activité très avantageuse pour les candidats locataires ($\pm 25\%$ de réduction sur les prix proposés par les agences) permet aux retraités de réserver un appartement sans devoir se déplacer, sans devoir remplir des formalités particulières et surtout sans verser de garantie : celle-ci étant prise en charge par notre ASBL.

Les prix proposés sont tout compris : loyer, les différentes consommations, taxes, frais administratifs ainsi que les assurances couvrant les risques locatifs. Seul le nettoyage des lieux vous incombe à la sortie... par vos soins ou par l'agence moyennant paiement.

Il convient de rappeler que les modalités de paiement sont très simples : un acompte au moment où vous êtes informé(e) (mars 2009) qu'un appartement vous est réservé et le solde après le séjour au littoral.

A titre indicatif, les prix définitifs n'étant pas encore fixés par l'agence, il faut compter ± 645 € pour une quinzaine et ± 355 € pour un semaine. A noter qu'il existe aussi des possibilités de location de garage. (± 70 €/semaine et ± 120 €/quinzaine).

L'agence immobilière avec laquelle nous travaillons, a fixé les périodes de location comme suit :

En juin : du vendredi 29 mai au vendredi 26 juin.

En septembre : du vendredi 4 septembre au vendredi 2 octobre.

Les demandes de réservations sont reçues dès à présent. Ceux et celles qui désirent réserver un appartement, sont invités à se faire connaître le plus rapidement possible à

Jean-Pierre CHARLIER, chargé de l'activité en 2009,
rue La Voie Qui Monte, 28
5020 Malonne
Tél. 081/44 51 78

en précisant :

- leurs nom et prénom
- leur adresse complète et leur numéro de téléphone
- les 2 quinzaines ou les 2 semaines qu'ils désirent dans l'ordre de préférence

Les réservations sont enregistrées dans l'ordre de leur arrivée, la date de la poste faisant foi.

PETITES ANNONCES

- A louer gîte de vacances bien équipé, 4 personnes, vue sur vignes et Mont Ventoux, près de Vaison-la-Romaine. Tél. 081/44 06 27.

- A louer semaine et week-end, superbe chalet très bien équipé pour 6 personnes, à la Bresse (Vosges) près des pistes de ski et du centre ville, GSM 0494/605.041.

- Station de ski du Collet d'Allevard, à 10 km de la ville d'Allevard-les-Bains (près de Chambéry) : à louer studio-cabine pour 4 à 5 personnes, situé à 1500 m d'altitude, à côté des remontées mécaniques et à 15 minutes d'un centre thermal. GSM 0475/41 11 55.

Pour la publication d'une petite annonce dans deux numéros consécutifs du Bulletin des Retraités, adresser votre texte à Jean-Pierre CHARLIER - 28, rue de la Voie Qui Monte - 5020 Malonne.

ETE 2009 POSSIBILITES DE VACANCES AVEC LE SERVICE SOCIAL DU PERSONNEL DE LA COMMUNAUTE FRANÇAISE

Faisant référence à un précédent article dans le Bulletin des Retraités, nous portons à votre connaissance qu'il vous est possible de séjourner au littoral belge et/ou en France, en pension complète ou en location durant la période de juillet et août à des prix avantageux.

Vous trouverez, ci-dessous, le programme succinct proposé.

Tout renseignement complémentaire peut être demandé directement au service social de l'administration, tél. 02/413.38.79 ou à J.P. Charlier, tél. 081/445 178, administrateur de notre A.S.B.L.

En Belgique : appartement à Coxyde

En France : formules en Request (à la demande) :

*« RENOUEAU VACANCES »

BEG MEIL
ROQUEBRUNE/S/ARGENS
CHANDOURENE
PORT-BARCARES
ILES DE RE
RONCE-LES-BAINS
LOCTUDY
LA BAULE
SOURAIDE
AGAY
MAURIAC
DIGNE-LES-BAINS
VAL LOUROS
BOIS D'AMONT
MORZINE/AVORIAZ
LES KARELLIS
VALMEINIER/VALLOIRE
BOURG-ST-AURICE/LES ARCS
COURCHEVEL

*« VACANCIEL » :

MENTON
PORT-FREJUS
ROQUEBRUNE/SUR/ARGENS
LES ISSAMBRES
SIX-FOURS-LES-PLAGES
CARQUEIRANNE
CARRY-LE-ROUET
VIAS-MEDITTERANEE
ARGELES/S/MER
GUETHARY
BIDART
SAINT-GEORGES-DE-DIDONNE
SAINT-HILAIRE-DE-RIEZ
PLOEMEUR
PIRIAC-SUR-MER
BINIC
MERLIMONT
SAMATAN
CAMBO-LES-BAINS
SALIES DE BEARN
MUR DE BRETAGNE
DOSENHEIM/ZINSEL
LA FERTE-IMBAULT
ARECHES
VAL CENIS
COURCHEVEL
PRALOGNAN-LA-VANOISE
FONT-D'URLE

Un peu d'humour !

Les bons mots de nos petits.... Aînés !

Mon mari, prof de gym retraité, grand sportif devant l'Éternel, ne sait pas, aujourd'hui, jouer au tennis, il s'est foulé le poignet... non pas en travaillant, ni en bricolant, encore moins en jardinant, mais tout simplement en essayant de se « sortir » de son relax ! VERIDIQUE ! Amicalement.

Marylène, institutrice maternelle honoraire.

Quel que soit son âge, quelle que soit son ancienne fonction, tout(e) retraité(e) peut participer à la rédaction de ce bulletin, une poésie, un texte de prose poétique, un texte en prose, etc.

IN MEMORIAM

- Le 28 novembre 2008, est décédée Yves PAQUET (seul ce renseignement nous a été fourni).
- Le 20 novembre 2008, est décédé à Nivelles, Victor RENKIN, ancien éducateur d'internat à l'Ecole normale de l'Etat de Nivelles et ancien éducateur - économiste de l'Athénée royal de Nivelles. Il était né à Verviers le 08 octobre 1917.
- Le 26 novembre 2008, est décédée à Tirlemont, Blanche CLAES, secrétaire-éducatrice honoraire de l'Athénée royal de Jodoigne. Elle était âgée de 77 ans.
- Le 04 décembre 2008, est décédée à Ciney, Reine GUILLITTE épouse Georges DUCHÊNE, professeur honoraire (éducation physique) de l'Athénée royal de Ciney. Elle était née à Rochefort le 27 juillet 1937.
- Le 3 janvier 2009, est décédé à Arlon, Gérard BRADFER, professeur honoraire (langues anciennes) de l'Athénée royal d'Arlon. Il était âgé de 56 ans.
- Le 07 janvier 2009, est décédé le révérend père Léon PUISSANT qui fut professeur de religion catholique à l'Institut technique de l'Etat à Dinant. Il était né à Houx le 09 avril 1915.
- Le 11 janvier 2009, est décédé à Heusy à l'âge de 88 ans Joseph ROUSSEL, docteur en sciences chimiques, ancien professeur à l'Institut supérieur de l'Etat, école des textiles de Verviers et chargé de cours à l'Université de Liège.
- Le 12 janvier 2009, est décédé à Mont-Godinne, Max CROUSSE, professeur honoraire (cours techniques en électricité) à l'I.T.E.L. Arlon. Il était âgé de 72 ans.
- Le 14 janvier 2009, est décédé à Velaine-sur-Sambre, Jean GUILLAUME, instituteur honoraire de l'Athénée royal de Jemeppe-sur-Sambre. Il était né à Namur le 02 janvier 1941. Ses funérailles ont eu lieu dans l'intimité le 21 janvier 2009.
- Le 17 janvier 2009, est décédé à Namur, Alphonse ACKERMANS, professeur honoraire de cours techniques de l'Institut d'enseignement technique à Morlanwelz. Il était né à Couillet le 20 juin 1934.
- Le 20 janvier 2009, est décédé à Nivelles Pierre DELANGRE, premier assistant honoraire au Ministère de la Communauté française de Belgique. Il était né à Strée le 01 juillet 1941. Ses funérailles ont été célébrées à Nivelles le 24 janvier 2009.
- Le 24 janvier 2009, est décédé à Fosses-la-Ville, Franz CHARLIER, ancien professeur de l'Athénée royal de Tamines, chef d'atelier honoraire de l'Institut d'enseignement spécialisé Mariette Delahaut de Jambes. Il était né à Charleroi le 19 avril 1937. Ses funérailles ont eu lieu à Jemeppe-sur-Sambre le 30 janvier 2009.
- Le 25 janvier 2009, est décédé à l'âge de 79 ans, Noëlle FAUVILLE, veuve Henri CHARLIER qui fut directeur d'école de l'Etat en F.B.A. et à Soumagne.

Si vous avez connaissance du décès d'un ancien membre du personnel de l'administration, des services et établissements de l'Etat en Communauté française et en Communauté germanophone, adressez au trésorier de l'association (49, chaussée de Charleroi, 1471 Loupoigne) les renseignements concernant la personne décédée (nom, prénom, ancienne fonction, date du décès, lieu des funérailles, etc..).

Cinq euros pour un an

POUR VOUS ABONNER

au bulletin trimestriel de l'Association pour la promotion de la retraite
active, fraternelle et solidaire

LE BULLETIN DES RETRAITÉS

il vous suffit de verser **cinq euros** au compte **000-1337646-16**

de l'association pour la promotion de la retraite active, fraternelle et solidaire
à 1400 Nivelles,

et vous recevrez les bulletins de l'année civile qui paraîtront à partir
de la date de votre versement .

Responsable de l'expédition :

Henri Vets Tél. 067-77.28.82